

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2009

**Étaient présents** : REYNIER-POETE Patrick  
MERE Philippe  
RAVANAT Jean-Luc  
RAVANAT Jean-Louis (arrivé en cours de séance)  
BARNEL Annick  
CACHET Christine  
CASSAGNE Thierry  
PELÉ Denis  
PELLISSIER Francis  
PERRIN Caroline  
RAVANAT Carole

**Ordre du jour** : Implantation des moloks  
Subventions aux associations  
Point sur les différents travaux  
Coupes affouagères  
Compte-rendu de la visite de Mr le Député et de Mr le Conseiller Général  
Résultat des enregistrements de vitesses sur la commune  
Informations et questions diverses

### COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 17 SEPTEMBRE 2009

#### **Assainissement**

**Jean-Luc Ravanat** fait part de la visite de la station d'épuration de Saint Guillaume lors de son inauguration par la municipalité. La station a un an d'existence. Les élus présents ont pu échanger avec Pierre Grange du conseil général.

**Denis Pelé** indique que lors de la rencontre avec le maire d'une commune, celui-ci a précisé que l'employé communal passe pas mal de temps sur l'entretien des stations. Il faut obligatoirement s'y rendre une fois par semaine.

**Patrick Reynier-Poète** informe le conseil que les dossiers de demandes de subvention ont été déposés au conseil général de l'Isère.

### IMPLANTATION DES MOLOKS

La commission travaux s'étant réunie, elle présente au conseil ses propositions d'emplacement des moloks :

A Font-Reynier : 1 au local poubelles ;

Aux Prats : deux côte à côte, au parking à l'entrée du hameau ;

Au Pontet : 1 ;

Aux Pellissiers : 1 au bout du parking des Pellissiers ;

A Saint Jean : 1 sur la placette du croisement de Saint Jean ; 1 derrière la salle des fêtes ;

Au Villaret : 1 derrière le mur de la maison de Yves Ravanat ;

Aux Perrins : 1 dans le hameau (ex. petit Saint Jean) ; 1 au bâtiment Opac ;

Aux Rhoures : 1.

.../...

La commission propose de ne pas mettre de molok à La Monta et aux Arnauds. Il va falloir vérifier certains emplacements pour voir s'il est possible de les installer ; notamment aux Prats, voir si la place est suffisante, et aux Perrins, où le terrain n'est pas communal.

**Annick Barnel** précise que si les moloks sont installés sur des terrains privés, il faudra soit les acheter, soit passer une convention avec les propriétaires, mais en aucun cas les installer sans demander leur autorisation.

**Thierry Cassagne** demande qui va déneiger l'accès aux moloks ?

**Patrick Reynier-Poète** répond qu'il n'y aura pas de déneigement sauf si la neige est abondante ; les bourrelets seront enlevés.

Pour la demande de Caroline Perrin concernant l'installation de colonnes de tri supplémentaires, le SICTDM a entériné le fait qu'il n'y aura pas plus de colonnes par rapport au nombre d'habitants.

Une discussion est engagée sur la baisse ou pas du service en installant des moloks.

**Annick Barnel** demande si une étude a été menée sur la rentabilité du service et si des chiffres existent.

**Patrick Reynier-Poète** répond qu'il n'y a pas de chiffres précis. Aujourd'hui, la taxe d'ordures ménagères paie 70 % du service. Le reste est pris sur la taxe professionnelle et la dotation de l'Etat (qui pourraient servir à autre chose). Le nombre de poste de travail est abaissé. Une étude est en cours sur la possibilité de supprimer le quai de transfert pour aller directement à Livet ; ce qui diminuerait les coûts.

Les communes ne paieront plus leur part sur l'achat des moloks. Seule l'installation reste à leur charge.

L'idée est de les installer tous en même temps, au printemps prochain.

**Le conseil municipal entérine l'emplacement des moloks.**

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

**Patrick Reynier-Poète** rappelle que l'an dernier, il était convenu de transmettre un courrier aux associations leur réclamant une demande et un bilan. Les courriers ont été envoyés et de nouvelles demandes ont été reçues.

Le comité des fêtes, par l'intermédiaire de Caroline Perrin et Francis Pellissier, demande si la commune souhaite s'associer, cette année encore, au spectacle proposé aux enfants.

Pour les demandes de la ligue contre le cancer et l'AFM, seule une élue est d'accord pour verser une subvention.

**Après délibération, le conseil municipal décide de verser les subventions suivantes :**

ACCA : 80 €

ADMR : 80 €

AFIPAIEM : 80 €

Amicale des sapeurs pompiers de La Mure : 50 €

Association pour le don de sang bénévole de Saint Jean : 60 €

Association les Edelweiss : 60 €

Association Anim'Age : 50 €  
Association sportive Collège La Motte d'Aveillans : 60 €  
Athlétique Club de La Mure : 80 €  
Comité des Fêtes de Saint Jean : 150 €  
Ecole en Pays de Vaulx : 310 €  
Multi accueil petite enfance "A Vaulx Câlines" : 200 €  
La Boule Vaulxoise : 60 €  
Les Dauphins Matheysins : 50 €  
La Prévention routière : 30 €  
Restaurants du cœur : 80 €  
Rugby Club Matheysin : 60 €  
Union Sportive Valmontoise : 60 €

## POINT SUR LES DIFFERENTS TRAVAUX

### Electrification rurale à Saint Jean

**Jean-Louis Ravanat** fait part au conseil de l'avancement des travaux d'électrification rurale à Saint Jean. Le transformateur est en service et tous les socles de l'éclairage public sont posés. Les branchements doivent être terminés cette semaine et les lampadaires seront posés la semaine prochaine. Le souci rencontré pour France Télécom devrait être résolu avec la pose des câbles à la mi-novembre.

Le SE 38 souhaite qu'il y ait une inauguration de cette opération.

### Drainage de la route à Laumine

**Denis Pelé** indique au conseil municipal que les travaux de drainage de la route de Laumine sont terminés et pour lui de nombreuses imperfections sont à noter : la grille est de travers, les bouches à clé sont recouvertes, la route n'est pas parfaite.

**Patrick Reynier-Poète** n'est pas d'accord avec lui. Les bouches à clé devraient être remontées. Par rapport à ce qui a été demandé à l'entreprise, le travail a bien été réalisé. Il faudrait demander à Philippe Faure s'il existe des malfaçons.

### Emplois partiels

**Philippe Mère** indique au conseil que les emplois partiels servent à reboucher les trous et les fissures avec de l'enrobé. Il était prévu deux jours d'emplois partiels sur la commune qui ont été effectivement réalisés. Cependant, l'entreprise n'a pu faire que la route des Prats aux Arnauds, alors qu'il était prévu d'autres routes également. La commande n'a pas été assez précise.

## COUPES AFFOUAGERES

**Thierry Cassagne** informe le conseil que la commission a marqué les coupes vendredi dernier. Cette année, la coupe se situe en-dessous des Sagnas, après l'antenne Bouygues. Le tirage au sort est prévu demain 16 octobre.

Aucun affouagiste n'a été pénalisé cette année. Certains ont reçu un courrier demandant de recouper des souches estimées trop hautes.

**Jean-Luc Ravanat** précise que 69 personnes sont inscrites pour 45 lots. Les exclus sont prioritaires les deux années suivantes. Cependant, si le nombre d'inscrits continue à augmenter, il y aura plus de prioritaires que de lots. Il faudra donc voir si le nombre de lots à attribuer peut être augmenté.

**Patrick Reynier-Poète** demande que le règlement soit revu et qu'il soit notamment plus clair et plus précis sur la hauteur de coupe.

## COMPTE-RENDU DE LA VISITE DE MR LE DEPUTE ET DE MR LE CONSEILLER GENERAL

**Patrick Reynier-Poète** présente le compte-rendu de la visite de Mr Issindou, Député de l'Isère et de Mr Strappazzon, Conseiller général. Les points suivants ont été abordés :

- Changement de canton : la demande de changement de canton pour rejoindre celui de La Mure a été refusée.
- Problèmes rencontrés avec l'opérateur France Télécom : Pour la commune, problème d'enterrement des lignes sur les travaux d'électrification rurale de Saint Jean. Pour les particuliers, difficulté à se faire installer le téléphone.
- Travaux d'assainissement sur la commune : il leur a été fait l'historique des travaux d'assainissement sur la commune, qui a été pionnière dans ce domaine et qui avait été bien subventionnée. Il leur a été demandé de soutenir les nouveaux travaux avec un taux de subvention maximum.
- Problème des cartes de transport scolaire : Le directeur de la maison du territoire de la matheysine a transmis une réponse à la demande des cartes de transport scolaire, réponse qui rappelle le règlement départemental. Elle contredit le contenu du courrier daté de février 2008 signé par M. Baietto, vice-président du conseil général en charge des transports, qui accorde la gratuité pour tous les élèves. Aussi, Mrs Issindou et Strappazzon ont demandé une copie de ces deux courriers et devraient intervenir auprès des responsables.

## RESULTATS DES ENREGISTREMENTS DE VITESSES SUR LA COMMUNE

**Christine Cachet** indique que des enregistrements de vitesses ont eu lieu à différents endroits de la commune (les Rhoures, le Pontet et les Prats) sur la route départementale du 19 au 29 juin 2009.

Elle a essayé de faire une synthèse, cependant elle a noté des anomalies et n'a donc pas pu aller jusqu'au bout. Elle doit contacter M. Laurent Garnier pour de plus amples précisions.

Au niveau des Rhoures, au cumul dans les deux sens de circulation, 42 % sont en-dessous de 50 km/h et 58 % en-dessus.

**Francis Pellissier** a constaté que des parents d'élèves montent par l'intérieur des Perrins à des vitesses excessives.

## INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

### CLIS de Vizille

**Patrick Reynier-Poète** demande l'autorisation de signer une nouvelle convention, pour l'année scolaire 2009-2010, avec la commune de Vizille pour la scolarisation d'enfants en CLIS.

**Le conseil municipal accepte à partir du moment où des enfants de Saint Jean sont concernés.**

.../...

### Bilan travaux chaufferie et ses abords et travaux école

Le montant des travaux pour la chaufferie et ses abords s'élève à 232 913 € pour un montant de subvention de 60 116 €

Le montant des travaux pour l'école (dortoir et préau) s'élève à 106 280 € pour un montant de subvention de 59 575 €

### Tuyaux incendie

**Francis Pellissier** demande si les tuyaux incendie abîmés doivent être remplacés ou pas.

**Patrick Reynier-Poète** répond que la commune n'a pas l'obligation de mettre des tuyaux incendie et qu'elle n'est d'ailleurs pas d'accord avec les pompiers à ce sujet. S'ils sont fichus, il faut les enlever et ils pourront être éventuellement remplacés.

### ONF

**Patrick Reynier-Poète** indique que l'ONF demande au conseil de nommer trois garants pour le marquage des coupes.

**Messieurs Jean-Luc Ravanat, Francis Pellissier et Thierry Cassagne sont désignés.**

### Etrave de déneigement

**Patrick Reynier-Poète** indique que l'étrave de déneigement est endommagée et doit être changée. Le coût de réparation varie de 5 000 € à 11 000 €. La lame actuelle avait été achetée par la commune il y a 12 ans. Aussi, il a été convenu en réunion de la commission "matériel" du Sivom que ce soit la commune qui, de nouveau, achète une étrave. La commune est d'ailleurs davantage subventionnée que le Sivom.

Selon les devis, les prix s'échelonnent de 8 700 € à 12 000 €. Un dossier de demande de subvention sera déposé auprès du conseil général de l'Isère.

**Après délibération, le conseil municipal accepte d'acheter une étrave et autorise le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du conseil général de l'Isère.**

### Divers

L'association des maires de l'Isère organise une réunion le 05 novembre 2009 à Champagnier sur la réforme des collectivités territoriales.

Le personnel du conseil général de l'Isère informe les élus que celui-ci a décidé de réorganiser les centres d'entretien routier avec externalisation du service et donc de supprimer des postes de chauffeurs de déneigement.

**Denis Pelé** demande si la commune pourrait se renseigner sur le fait que Chamrousse ne serait pas équipé pour la télé numérique.

Ainsi fait et délibéré en mairie de Saint Jean de Vaulx, les jour, mois et an désignés ci-dessus et ont signé les membres présents.